

Image not found or type unknown



Adoption de mon père à 60ans

Par **nadeteseb**, le **01/03/2009 à 12:03**

Bonjour,
Mon père qui a 60 ans vient de se faire adopter.
Moi, j'ai 31 ans et une famille.
Toute ma vie j'ai eu un nom de famille que j'ai donné à mon épouse et à mes enfants.
Devrais-je changer mon nom pour celui que mon père vient de prendre ?
Ou puis-je garder celui que j'ai toujours eu, et auquel je suis attaché ?
Si je veux garder mon nom quelle est la démarche à suivre ?
Dois-je tout changer, diplômes, permis de conduire, carte d'identité etc.. et donner ce nouveau nom à mon épouse et à mes enfants ?
Merci de cette votre réponse.

Par **Paula**, le **01/03/2009 à 12:14**

Bonjour,
Ne vous inquiétez pas, vous gardez votre nom.
Cordialement.